

Aménagement du territoire et sociologie

Fernand Dumont et Yves Martin

Volume 5, numéro 10, 1961

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020313ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020313ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumont, F. & Martin, Y. (1961). Aménagement du territoire et sociologie. *Cahiers de géographie du Québec*, 5(10), 257–265.
<https://doi.org/10.7202/020313ar>

Résumé de l'article

Sociology as a science does not deal with social variables considered individually, but, essentially, with the structuration process that is inherent in any social structure seen as an integrated whole. The sociological approach to regional analysis is defined, by the authors, with reference to that observation on the methodology of their discipline. A discussion is presented about two disciplines that have been developed by sociologists as attempts to provide a frame of reference for the study of relationships between man and his environment : « Social morphology, » a creation of the French School of sociology, with Durkheim, Mauss and Halbwachs ; and « Human ecology, » whose origins, with Park and Burgess, and further develop-ments are an almost exclusively American phenomenon. Finally, the authors express their views about a sociological interpretation of the concept of region, their argument being that the elaboration of a specifically sociological theory of the region should be the first step towards a systematic integration of spatial variables in sociological analysis.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SOCIOLOGIE *

par

Fernand DUMONT et Yves MARTIN

professeurs au Département de sociologie et d'anthropologie, Université Laval

SUMMARY

Sociology as a science does not deal with social variables considered individually, but, essentially, with the structuration process that is inherent in any social structure seen as an integrated whole. The sociological approach to regional analysis is defined, by the authors, with reference to that observation on the methodology of their discipline. A discussion is presented about two disciplines that have been developed by sociologists as attempts to provide a frame of reference for the study of relationships between man and his environment: « Social morphology, » a creation of the French School of sociology, with Durkheim, Mauss and Halbwachs; and « Human ecology, » whose origins, with Park and Burgess, and further developments are an almost exclusively American phenomenon. Finally, the authors express their views about a sociological interpretation of the concept of region, their argument being that the elaboration of a specifically sociological theory of the region should be the first step towards a systematic integration of spatial variables in sociological analysis.

Traditionnellement, la sociologie se propose l'analyse des *ensembles* sociaux. Cela ne signifie pas simplement que le sociologue tient compte de plusieurs variables sociales; c'est ce que fait, par exemple, l'économiste qui ne se contente pas d'étudier étroitement les phénomènes économiques, mais qui met ceux-ci en relation avec des traits culturels ou autres; il reste que l'économiste travaille constamment par référence à un ordre de faits privilégiés qui constitue sa variable principale. Ce n'est pas là le contexte de pensée du sociologue. Celui-ci n'évoque pas non plus des « ensembles » dans une sorte de volonté de syncrétisme où s'entasseraient, pêle-mêle, les éléments hétéroclites de la vie sociale — ce qui, évidemment, n'aurait rien de scientifique. C'est plutôt la *structuration comme telle* des phénomènes sociaux, de quelque catégorie qu'ils soient, qui constitue proprement le point de vue de la sociologie.

C'est donc par référence à cette perspective que s'ordonneront, ici, nos réflexions. Notre exposé comportera ainsi trois parties: nous essaierons d'abord de décrire le point de vue global de la sociologie en termes d'analyse du territoire; nous évoquerons ensuite les disciplines sociologiques particulières qui traduisent cette perspective en termes de problématiques; dans une troisième section de ce travail, nous plaçant dans un contexte plus étroitement méthodologique, nous dirons quelle interprétation le sociologue peut donner de la notion de région.

* Texte d'une communication présentée au Symposium sur l'aménagement du territoire, Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Québec, le 28 octobre 1960.

I

Considérons le sociologue devant une société quelconque : celle-ci peut être une entité très vaste, une région ou une simple localité. Qu'est-ce que cette société ? À cette interrogation, toute une série de thèmes d'analyse surgissent dans l'esprit du sociologue : sur un plan très général, voici comment on pourrait les schématiser. La société en question, c'est :

1. *une population* : un ensemble démographique avec des taux de natalité, de mortalité caractéristiques ; des processus de migrations ; etc.
2. *une économie* : un système agraire ou une infrastructure industrielle ; des marchés ; etc.
3. *des occupations* : des modes divers de travail qui constituent un indice privilégié de la situation des individus dans une société donnée ;
4. *une organisation sociale* : les individus et les groupes aménagent la société en question par une armature juridique, politique et administrative et par un réseau de diverses associations volontaires ;
5. *une culture* : c'est-à-dire un langage, des traditions, des coutumes, etc., constituant ce que l'on a appelé « l'outillage mental d'une société donnée ».

Ces divers paliers d'une entité sociale sont, on le remarquera aisément, liés étroitement les uns aux autres. Contentons-nous de relever quelques exemples simplistes. Si, dans une région donnée, l'infrastructure économique est pauvre, on constatera sans doute des migrations au niveau de la population ; la pyramide des âges révélera probablement une population « vieille ». Que l'économie soit de type industriel ou de type agricole, la « mentalité » des individus sera très différente dans l'un et l'autre cas, les associations volontaires revêtiront des caractéristiques très diverses . . . Suivant une voie de raisonnement inverse, si l'organisation sociale et la culture d'une société donnée sont marquées par la prédominance de formes patriarcales d'autorité et de traditions, on a peu de chances de voir s'instaurer, dans ce milieu, une économie de type industriel : incidemment, on sait que c'est là que réside en gros le problème des pays dits « sous-développés » . . .

Les relations que le sociologue détecte entre les divers niveaux du social ne sont pas toutes aussi élémentaires ; elles se multiplient à l'infini ; dans beaucoup de cas, elles n'apparaissent qu'à une analyse très subtile. Les exemples que nous avons rapportés suffisent pour indiquer que ces divers niveaux d'une société *s'expliquent*, pour ainsi dire, les uns par les autres, — se *définissent* réciproquement les uns et les autres.

On comprend dès lors que la mise en relation, par l'analyse sociologique, des diverses couches du social permette au chercheur de formuler des quantités d'hypothèses. Nos exemples de tantôt le montraient déjà. Ajoutons un cas plus complexe. Si nous constatons, dans une région donnée, un phénomène de double occupation (culture de la terre avec résidence rurale, travail à la ville proche), on peut formuler des hypothèses sur la transformation des systèmes

agaires (par exemple, spécialisation de la production) et sur l'existence de tensions entre des attitudes « rurales » et des attitudes « urbaines » chez les cultivateurs ; on pourra imaginer aussi pourquoi il n'y a pas syndicalisme dans la petite ville des environs ; les cultivateurs y cherchant un complément de revenus n'ont pas besoin de cette forme d'organisation sociale et, par ailleurs, les patrons et les ouvriers de la ville en question connaissant l'existence d'une forte main-d'œuvre disponible ne s'affronteront pas dans une grève où les ouvriers urbains seraient inévitablement les perdants... La chaîne des hypothèses pourrait ainsi s'allonger sans fin en couvrant toute la trame des divers niveaux de la société.

Le sociologue sait bien que ce ne sont là que des hypothèses qui appellent recherches et vérifications. Mais elles montrent bien que l'analyse sociologique n'a rien à faire avec *la description*, que l'on confond souvent avec l'enquête, c'est-à-dire avec l'accumulation de données hétéroclites sur la réalité sociale à connaître. Cette formulation des hypothèses engage, au contraire, l'analyste dans la recherche *cohérente* d'indices significatifs (statistiques ou qualitatifs). Cette cohérence, pour le sociologue, renvoie directement à la considération des « ensembles » que nous évoquions au départ. Ces ensembles — dont la liste de niveaux sociaux proposée plus haut constitue un exemple à la fois très général et très élémentaire — correspondent à des *modèles* d'analyses. Ces modèles sont très nombreux. Il est rare qu'un sociologue en utilise ou en construise un seul pour une enquête : on procède plutôt par montages de modèles. Mais, dans tous les cas, les traits fondamentaux de l'analyse restent les mêmes.

Par rapport au thème qui nous occupe, on comprendra que le sociologue serait porté à distinguer « aménagement » et « réaménagement » du territoire. Une société « sous-développée » ou « déprimée » est toujours aménagée selon des équilibres complexes. Ce sont ces équilibres qui sont remis en question par le réaménagement ; c'est cette remise en question qui intéresse, avant tout, le sociologue. Par exemple : les conséquences d'une politique de limitation des naissances imposée par les nécessités du développement économique ; l'apparition d'associations volontaires dans une société qui se détache de ses traditions culturelles ; les tentatives (souvent inconscientes) d'unification culturelle supposées par l'intensification de la planification ; les conséquences sur la conscience ouvrière, plus précisément sur le syndicalisme, des politiques de décongestion industrielle ; etc.

Pour le sociologue, l'aménagement du territoire est ainsi, fatalement, réaménagement d'une société.

II

Les sociologues ne se contentent pas de projeter ainsi sur le territoire ce qui constitue leur perspective propre ; ils ont essayé de traduire cette projection dans les termes de deux disciplines : la Morphologie sociale propre à l'École française de sociologie et l'Écologie humaine d'origine américaine. Nous les évoquerons brièvement toutes les deux.

Nous n'avons pas, ici, à analyser les conceptions générales de l'École sociologique française de Durkheim et de ses collaborateurs. Rappelons seulement que, pour ce groupe de chercheurs, la sociologie comportait deux divisions principales — que désignait ainsi Marcel Mauss : « En fait, il n'y a dans une société que deux choses : le groupe qui la forme, d'ordinaire sur un sol déterminé, d'une part ; les représentations et les mouvements de ce groupe d'autre part. Au premier phénomène, le groupe et les choses, correspond la *morphologie*, étude des structures matérielles ; au deuxième phénomène correspond la *physiologie sociale*, c'est-à-dire l'étude de ces structures en mouvement, c'est-à-dire leurs fonctions et le fonctionnement de ces fonctions ».¹

Par le terme de morphologie sociale, on désignait donc cette branche de la sociologie qui étudie l'expression de Durkheim, « le substrat matériel des sociétés ». Durkheim avait d'ailleurs défini clairement le champ de cette discipline dès 1898 dans un texte qu'il faut considérer attentivement pour comprendre l'intention qui animait ceux qui ont proposé la constitution de la morphologie sociale.² Durkheim part du fait que « la vie sociale repose sur un *substrat* qui est déterminé (ou donné) dans sa grandeur comme dans sa forme ». Ce qui constitue ce substrat, c'est : 1° *la masse* des individus qui composent la société (c'est-à-dire la population au sens démographique du terme) ; 2° *la manière* dont ils sont disposés sur le sol (répartition de la population, dispersion ou concentration, etc.). Il ajoute aussi un troisième élément plus général (plus ambigu aussi, nous y reviendrons plus loin) : la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives.

Durkheim observe que le substrat social sera différent « suivant que la population est plus ou moins considérable, plus ou moins dense, suivant qu'elle est concentrée dans les villes ou dispersée dans la campagne, suivant la façon dont les villes et les maisons sont construites, suivant que l'espace occupé par la société est plus ou moins étendu, suivant ce que sont les frontières qui le limitent, les voies de communication qui le sillonnent, etc., etc. Voilà donc tout un ensemble de problèmes qui intéressent évidemment la sociologie et qui se référant tous à un seul et même objet, doivent ressortir à une même science ».

Cette discipline s'est évidemment constituée en opposition à la géographie humaine naissante : « Il s'agit, en effet, prétendait Durkheim, d'étudier non les formes du sol, mais les formes qu'affectent les sociétés en s'établissant sur le sol. (...) Sans doute, les cours d'eau, les montagnes, etc., entrent comme éléments dans la constitution du substrat social ; mais ce ne sont pas les seuls, ni les plus essentiels... »

Comme la morphologie, l'écologie humaine a été élaborée aussi par des sociologues, mais dans un autre contexte. Les fondateurs de l'écologie humaine américaine — Robert E. Park et Ernest W. Burgess — ont présenté leurs premières propositions vers 1920 sans se reporter aucunement aux suggestions de

¹ MAUSS, Marcel, *Divisions et proportions de la sociologie*, *Année sociologique*, nouvelle série, tome II, 1924-25, pp. 129-130. Il faut souligner, incidemment, l'ambiguïté de la notion de « structure » chez les représentants de l'école durkheimienne ; voir la note de Mauss à la page 129 de l'article précité.

² *Année sociologique*, tome II, 1897-98, pp. 520-521.

l'École française de sociologie relatives à la morphologie sociale.³ Ils ont trouvé leur inspiration du côté de la biologie : pour une grande part, ils n'ont fait que transposer dans le domaine social des hypothèses et des concepts déjà mis au point par l'écologie végétale ou l'écologie animale, toutes deux d'inspiration darwinienne.

Ramenée à sa plus simple expression, l'hypothèse sur laquelle se fonde l'écologie humaine tiendrait à peu près dans la formule suivante : l'adaptation de l'homme à son milieu — c'est-à-dire à son habitat et aux autres individus — se réalise sous la forme d'une lutte pour l'existence, d'où résulte, par voie d'agrégation et de différenciation, une distribution spatiale des populations et une interdépendance économique (au sens le plus large du terme) entre les membres d'une collectivité humaine fixée sur un territoire : l'ensemble des conditions ainsi créées par la concurrence constitue un ordre et même, selon l'expression de Park, un « super-organisme » possédant une fonction propre, qui règle le nombre et assure l'équilibre entre les individus et les groupes et leur habitat. Ce « super-organisme », Park l'appelle la *community* biotique. S'il existe une réalité telle que la *community* ainsi conçue, ce sera l'objet de l'écologie humaine d'en faire l'étude, tout comme l'écologie végétale et l'écologie animale ont pour objet l'étude des *communities* de plantes ou d'animaux.

Ces deux disciplines appellent évidemment des critiques. À première vue, on y perçoit, surtout dans le cas de l'écologie humaine américaine, des analogies abusives par rapport à la biologie. Par ailleurs, la délimitation d'un cadre de référence cohérent, pour l'une et l'autre disciplines, ne cesse de faire problème : il est curieux de constater que par des voies bien différentes, les théoriciens plus récents de l'un et l'autre courants (par exemple, Halbwachs, d'une part, et Hawley, d'autre part) ont été amenés à élargir indûment le champ de travail jusqu'à recouvrir pratiquement tout le domaine de la sociologie.⁴ Ce qui, sans doute, était fatal dans le contexte des objectifs de la sociologie dont nous avons dit le caractère global. Malgré tout, l'inspiration sous-jacente à ces deux disciplines a suscité et provoque encore des travaux importants et originaux, en particulier dans le secteur des études urbaines. Nous pourrions ainsi rappeler, parmi d'autres, les études récentes de Chombart de Lauwe sur Paris.⁵ Mais nous nous contenterons, dans la ligne de l'écologie américaine, d'évoquer, à titre d'illustration, les travaux classiques de Burgess sur Chicago. Analysant l'expansion territoriale de la ville de Chicago, Burgess a cru reconnaître un processus typique d'expansion urbaine. Celle-ci se ferait à partir d'un noyau constitué par le centre des affaires autour duquel se succéderaient des zones concentriques marquant à la fois des étapes successives d'évolution et des types divers d'habitats. À partir du centre des affaires, on distinguerait :

³ Voir : PARK, Robert E., and BURGESS, Ernest W., *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, 1921.

⁴ HALBWACHS, Maurice, *Morphologie sociale*, Paris, Colin, 1946 (1^{re} éd. : 1938) ; HAWLEY, Amos H., *Human Ecology. A theory of community structure*, New-York, Ronald Press, 1950.

⁵ CHOMBART de LAUWE, Paul-H., *et al.*, *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, Presses Universitaires de France, 2 vols, 1952.

1° Une zone dite « de transition » : zone mixte où on trouve des gares, des entrepôts, quelques usines ou ateliers et des résidences habitées par le sous-prolétariat de la ville ; 2° Une zone de résidence ouvrière : les maisons à étages dominant ; celles-ci ont d'abord été construites pour des classes plus aisées, mais, à mesure qu'elles se sont dégradées, les premiers occupants ont été remplacés par des ouvriers d'usine, souvent issus de familles habitant la zone précédente ; 3° Une zone résidentielle réservée aux classes moyennes et aux classes aisées. Enfin, une zone correspondant à la banlieue de la ville.⁶

III

Pour esquisser, en définitive, une sorte de bilan, nous pourrions résumer ce que nous avons dit de l'étude proprement sociologique du territoire en soulignant deux aspects : 1° la sociologie projetée, sur l'espace, une perspective bien spécifique, mais que l'on n'a pas pu, jusqu'à présent, traduire dans les termes d'une discipline particulière bien cohérente ; 2° des travaux empiriques inspirés par cette perspective sont néanmoins, dès maintenant, disponibles en nombre considérable. On peut donc penser que les recherches à venir devront être axées principalement sur les fondements *théoriques* de l'intégration de l'espace dans l'analyse sociologique.

Dans cette direction, il nous semble que l'on devra passer, en une première phase, par la constitution d'une théorie proprement sociologique de la région. Plus précisément, on devra chercher, dans le concept de région, une traduction opératoire du concept de structure sociale.

Si le terme de « région » évoque quelque chose de simple, c'est-à-dire une aire territoriale quelconque, il désigne une idée assez confuse. Qu'est-ce qu'une région ? C'est une question dont on discute depuis plus d'un siècle, d'abord chez les géographes, puis chez les économistes, les anthropologues et les sociologues. On aura une idée de la complexité de la question si on consulte, par exemple, l'ouvrage de Odum et Moore, *American Regionalism*,⁷ où l'on note que 28 auteurs donnent de la région 40 définitions différentes. On peut en arriver ainsi à une conclusion quasi-désespérée comme celle du géographe André Cholley : « On emploie le terme de région à tout propos et même hors de propos : tout est région... »⁸ L'économiste Walter Isard écrit de son côté : « Le concept de région est trompeur, puisque c'est une généralisation de l'esprit, dont le choix dépend du problème particulier à étudier et qu'il n'existe pas de séries fixes de régions significatives valables pour tous les problèmes. »⁹

⁶ BURGESS, Ernest W., *The Growth of the City*, dans : PARK, R. E., BURGESS, E.W., MCKENZIE, R. D., *The City*, Chicago, The University of Chicago Press, 1926, pp. 47-58.

⁷ ODUM, Howard W., and MOORE, Harry Estill, *American Regionalism*, New-York, Henry Holt and Co., 1938.

⁸ CHOLLEY, André, *Guide de l'étudiant en géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, pp. 30-31.

⁹ Cité dans PONSARD, Claude, *Économie et espace, Essai d'intégration du facteur spatial dans l'analyse économique*, Paris, S.E.D.E.S., [1955], p. 117.

Mais on peut tout de même, à travers l'apparente confusion, distinguer nettement deux conceptions de la région.

D'une part, par la notion de région, on veut désigner une certaine uniformité qui caractérise une étendue, ou encore une unité spatiale homogène dans ses parties par rapport à un critère donné : c'est ainsi qu'on parle de région climatique, de région du blé, de région linguistique, de région culturelle, etc.

D'autre part, par le concept de région, on veut désigner un ensemble spatial hétérogène possédant une structure interne et comprenant un foyer ou un centre et une aire qui est fonctionnellement reliée à ce foyer ou à ce centre.

On distinguerait ainsi, selon l'expression de Claude Ponsard, dans sa thèse érudite sur les relations entre *Économie et espace*, une région *uniforme* et une région *nodale*.

La tâche essentielle, dans l'état actuel de la recherche, serait de traduire en termes sociologiques la notion d'*uniformité* ou d'homogénéité, d'une part, et celle de *nodalité*, d'autre part. Si l'on veut bien se replacer dans l'esprit de nos premières réflexions où nous indiquions que la sociologie s'intéresse avant tout aux facteurs de structuration, on admettra peut-être que ces notions d'uniformité et de nodalité sont, pour la tradition de la pensée sociologique, des problèmes *décisifs*. Pour le sociologue, en effet, l'homogénéité et la nodalité constituent les deux pôles entre lesquels oscille sa pensée lorsqu'il doit définir une structure sociale concrète, même s'il ne se place pas immédiatement dans la perspective de l'espace. Ce problème est spécifiquement sociologique, en ce sens que la variable définissant l'*homogénéité* et la *nodalité* ne peut être désignée une fois pour toutes, quelle que soit la société considérée. Ainsi, dans les sociétés de type dit « traditionnel », les occupations sont déterminées par la culture, tandis que, dans une société de type technologique, elles sont fixées par les exigences de l'économie. Autrement dit, une discipline qui, dans son intention propre, privilégie une variable de la structure sociale ne peut prétendre éclairer en profondeur les notions d'homogénéité et de nodalité.

Ces remarques n'ont pas qu'une portée purement « théorique », au sens péjoratif du terme ; elles ne sont pas non plus un signe, entre autres, de l'impérialisme que l'on attribue parfois à la sociologie. En effet, la première ambiguïté que soulève le problème de la région, quelle que soit la discipline qui s'y intéresse, réside précisément dans la confusion entre *techniques de délimitation* et *facteurs de structuration*. Sur le plan des techniques de délimitation, nous possédons déjà un arsenal considérable de critères ou d'indices : la densité de la population, les réseaux de transports, l'extension du marché du travail, la répartition du commerce de gros et de détail, les modes d'utilisation du sol, l'étendue des juridictions administratives, les lieux de recrutement des institutions d'enseignement et des établissements de loisirs, les patois et les dialectes, les aires de diffusion des journaux, la conception que les habitants eux-mêmes ont de leur appartenance territoriale, etc. L'effort, de toute évidence, doit porter désormais sur les facteurs de structuration.

Soulignons aussitôt que nous ne nous bornons pas, ainsi, à indiquer des avenues de la recherche à venir. Déjà, dans notre discipline, certaines recher-

ches empiriques nous paraissent se situer dans la perspective que nous adoptons. C'est le cas, en particulier, des recherches axées sur le phénomène métropolitain.

Ce qu'on entend par phénomène métropolitain, c'est, en termes stricts, le fait que certaines villes, relativement très peuplées, jouent un rôle central dans la dynamique de l'urbanisation, en même temps que dans le processus global d'intégration et de structuration d'un territoire et d'une société donnés. C'est cette conception qu'on trouve explicitée dans les ouvrages classiques de l'historien économique N. S. B. Gras et du sociologue R. D. McKenzie.¹⁰

Gras a proposé une voie féconde pour l'interprétation de la période moderne de l'histoire économique — période qu'il présente d'ailleurs comme celle de « l'économie métropolitaine » — en mettant en relief le rôle déterminant que jouent certains grands foyers urbains (Londres, New-York, par exemple) dans l'orientation et l'organisation de l'activité économique à l'intérieur d'un ensemble territorial donné. Ce schéma d'interprétation, fondé sur l'analyse du dynamisme des métropoles comme facteur de structuration des économies territoriales, se retrouve, appliqué de façon plus ou moins systématique, dans les œuvres d'historiens canadiens parmi les plus éminents : Innis, Creighton, Lower, en particulier.¹¹

Les hypothèses formulées par McKenzie dans *The Metropolitan Community* se rapportent plus immédiatement au rôle des grandes villes dans la dynamique du peuplement. Analysant les tendances observées aux États-Unis sur le plan de la répartition de la population, McKenzie distingue trois périodes principales, caractérisées l'une et l'autre par un type particulier de structure de l'habitat. La première période s'étendrait depuis les débuts de la colonisation jusqu'à l'avènement du chemin de fer. Avant le milieu du siècle dernier, le peuplement demeurait, dans l'ensemble, confiné aux territoires accessibles par eau ; les villes, peu nombreuses, ne groupaient qu'une faible proportion de la population totale ; le pays consistait, en fait, en une juxtaposition de collectivités locales vivant repliées sur elles-mêmes.

La deuxième période correspondrait à la seconde moitié du XIX^e siècle, au cours de laquelle on a assisté au développement rapide des chemins de fer et à l'impressionnante poussée du peuplement vers l'ouest du pays. Le chemin de fer constitua un puissant facteur d'intégration des diverses parties du territoire en un ensemble économique unifié. Entre les villes, nœuds du trafic et des échanges, une hiérarchie s'établit, fondée sur la dimension variable de l'arrière-pays que les unes et les autres en sont venues à desservir et à dominer. Ces transformations entraînèrent un réaménagement du territoire, désormais constitué, non plus de « segments quasi-indépendants », mais de régions interdépendantes.

Par suite de l'apparition de l'automobile, grâce aussi à l'expansion de la presse et des autres modes de communication, les relations fonctionnelles entre

¹⁰ GRAS, N. S. B., *An introduction to economic history*, New-York, Harper, 1922 ; MCKENZIE, R. D., *The metropolitan community*, New-York, McGraw-Hill Book Co., 1933.

¹¹ Renvoyons, à ce propos, à l'excellent article de CARELESS, J. M. S., *Frontierism, Metropolitanism, and Canadian History*, dans *The Canadian Historical Review*, 35, 1, (mars) 1954, pp. 1-21.

la ville et son *binterland* devinrent de plus en plus étroites, après le début du siècle. Sous la direction du foyer urbain principal — la métropole — la région devint ainsi, de façon décisive, la nouvelle unité territoriale de vie sociale aux États-Unis. C'est cette nouvelle unité territoriale que McKenzie a appelée la *metropolitan community*.

De tels travaux empiriques nous paraissent, par leurs cadres de référence, indiquer la voie de la recherche de notre discipline par rapport au problème qui nous occupe. Ils nous semblent se situer tout à fait dans la ligne de la perspective sociologique sur le territoire. Surtout, ils délimitent un univers plus circonscrit où, désormais, de nouveaux progrès théoriques seront possibles.

